Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 085-218501096-20261005-2026OCTDEL17-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Département de la Vendée

Date de la convocation : 29 septembre 2026
Séance du Conseil Municipal : 5 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD – Luc SOULARD – Hélène CHENAIS – Pierrick THOMAS - Estelle SIAUDEAU – Stéphane RAYNAUD – Fanny GIRARD - Patrick JADAUD – Mathilde FRANGEUL - Gérard PUAU – Katia ROCARD (sauf aux délibérations n°31 à 33) – Steven BARTHELEMY – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Audrey BREMOND – Léo MARCHAIS – Marietta BOONEFAES – Christian RONDEAU – Emilie GARNIER – Gaétan BRIEAU – Angélique BOISSELEAU - Benjamin BRÉLIVET – Léa BAUDRY – Didier ALLAIS – Karine LOIZEAU – Benjamin DION – Nathalie HERBRETEAU (sauf à la délibération n°38) – Philippe LECHAT – Angélique RAVELEAU – Tanguy SACHOT – Cyril TRANCHANT – Guylaine MERLET - Raphaël CHAGNOLEAU

Excusée : Martine FORGERIT donne pouvoir à Guylaine MERLET

Nombre de conseillers en exercice : 33
32 aux délibérations 33 et 38
Nombre de conseillers présents : 32
31 aux délibérations 31, 32, 33 et 38
Nombre de conseillers votants : 33
32 aux délibérations 31, 32, 33 et 38

Secrétaire de séance : Fanny GIRARD

17. PARTICIPATION SYDEV – CONVENTION N°2026.AR8.0013 – TRAVAUX D'EFFACEMENT D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE LIÉ AU PROGRAMME ARTICLE 8 SUR LA RUE DE CLISSON – Rapporteur : Steven BARTHELEMY

Dans le cadre de l'amélioration des entrées de ville, il est proposé de réaliser des travaux d'effacement du réseau électrique de la rue de Clisson.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de signer la convention 2026.AR8.0013 pour la réalisation de ces travaux d'effacement du réseau électrique, représentant la participation suivante à verser au SYDEV :

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 085-218501096-20261005-2026OCTDEL17-DE

Nature des travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant prévisionnel TTC des travaux	Base Participation	Taux de Participation	Montant de la participation	Imputation
Réseaux électriques basse tension						
Réseaux	195 461,00 €	234 553,00 €	195 461,00 €	12,00 %	23 455,00 €	
Branchement(s)	151 734,00 €	182 081,00 €	151 734,00 €	12,00 %	18 208,00 €	
Dépose	18 632,00 €	22 358,00 €	18 632,00 €	12,00 %	2 236,00 €	*VOI-845-2041582-9010-TRECU*
Infrastructures de communications électroniques						
Réseaux	27 235,00 €	32 682,00 €	32 682,00 €	65,00 %	21 243,00 €	
Branchement(s)	89 040,00 €	106 848,00 €	106 848,00 €	65,00 %	69 452,00 €	
Éclairage Public						
Rénovation	*21 618,00 €*	*25 942,00 €*	*21 618,00 €*	*50,00 %*	*10 809,00 €*	
TOTAL PARTICIPATION					**145 403,00 €**	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget principal 2026
Vu le projet de convention 2026.AR8.0013 relatif aux modalités techniques et financières de travaux d'effacement de réseaux et d'éclairage public sur la rue de Clisson ci-annexé.
Vu l'avis favorable de la commission Aménagement, Environnement et Grands Travaux du 23 septembre 2026,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide la réalisation des travaux susmentionnés et le versement de la participation correspondante dont les crédits sont prévus au budget principal 2026 sur le compte VOI/845/2041582/9010/RECU,
- autorise M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer les conventions correspondantes.

Fanny GIRARD
Secrétaire de séance

MAIRIE DES HERBIERS
R.F.
85500 (Vendée)

Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire

Transmis en Préfecture le : 12 OCT. 2026
Publié électroniquement le : 12 OCT. 2026
Notifié le :